

Sujet : [INTERNET] enquête publique

De : Jean-Luc Lizambert <jean-luc.lizambert@orange.fr>

Date : 20/12/2019 13:36

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci après ma contribution à l'enquête publique Unitech.

Je vous en souhaite bonne réception.

Cordialement

JL Lizambert

—Pièces jointes :—

avisJLPP2.odt

30 octets

Participation de Joinville Lave Plus Propre à l'enquête publique sur le projet d'installation d'une laverie traitant du linge contaminé issu de l'industrie nucléaire

1. Présentation de l'association

L'association Joinville Lave Plus Propre a été créée en mars 2018 après que nous avons appris par voie de presse l'intention de relancer le projet Unitech. Cependant, notre association n'a pas pour seul objet ce projet mais a vocation à participer au débat public pour tout ce qui touche à l'environnement dans le bassin joinvillois, et s'autorise la possibilité d'ester en justice si cela s'avère nécessaire.

Forte de plus d'une centaine d'adhérents, l'association peut aussi compter sur un vaste réseau de soutiens informels en capacité d'être mobilisé, en témoigne la manifestation du 14 octobre 2019 qui a réuni plus de 700 personnes (*cf.* doc.1 ci-dessous).

2. Propos préliminaires

Joinville Lave Plus Propre a toujours souhaité éclairer le débat public par l'apport d'une expertise indépendante réalisée par des scientifiques spécialisés dans les questions d'environnement, géologues, hydrogéologues, spécialistes des milieux aquifères et atmosphériques et, dans le cas d'espèce, des pollutions liées au nucléaire. Cette exigence ne semble pas trouver de réciproque, Unitech ayant toujours joué la carte de la minoration des enjeux environnementaux ayant trait à son projet d'installation, allant jusqu'à nier son caractère nucléaire, comme le montre l'affichage de son permis de construire sur le terrain de la Joinchère. En témoigne aujourd'hui jusqu'à l'intitulé de l'enquête publique, "une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire", indubitablement fallacieux puisque négligeant l'activité de "décontamination de matériel radioactif" et d'"un entrepôt leasing". Vous comprendrez dès lors la position de notre association et le peu de confiance que nous accordons à tout ce que peut communiquer la Société Unitech.

D'autre part, nous sommes attentifs au respect du principe de précaution en matière environnementale et de santé publique. Cette attention est encouragée par la toute nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula Van Der Leyen, qui par sa volonté d'imposer un *Green Deal*, consciente de l'importance de ce même principe de précaution en regard de l'urgence climatique. C'est pourquoi notre association souhaite se focaliser sur les manques en matière d'évaluation des risques et dangers propres à ce projet et, nous pouvons l'affirmer, de la légèreté avec laquelle Unitech se préoccupe de la santé des habitants du territoire et de son environnement dans toutes ses dimensions. Cette focale ne vise en aucun cas à l'exhaustivité, et nous rejoignons l'ensemble des associations dans les craintes qu'elles ont pu manifester au travers de cette enquête publique.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que, bien loin de participer au développement de l'activité économique du territoire, ce projet risque de limiter cette dernière à la seule activité nucléaire, à l'encontre des efforts tournés vers l'activité touristique, pourtant soutenue par les différents acteurs politiques, allant de l'Etat jusqu'à la commune, et renforcés par le travail bénévole des associations joinvilloises : faisons en sorte que ce travail réalisé par de nombreux habitants de Joinville ne soit pas vain ! Comme vous le savez, quand bien même la société Unitech serait jugée "dans les clous", son existence créerait une pollution visuelle, et le flux constant des camions ne pourrait qu'impacter négativement l'activité touristique.

Ne soyons pas égoïstes et pensons à nos voisins du Lac du Der, en aval du projet d'installation, et qui risquent la disparition de près de 700 emplois du fait de l'existence de cette usine, lorsqu'Unitech ne fait la promesse que d'une quarantaine d'emplois dont nous savons bien qu'ils

reposeront sur des statuts intérimaires, donc précaires !

3. Les manques criants du dossier présenté à l'enquête publique

3.1 Absence de débat contradictoire

Il nous semblait crucial pour le bon déroulement de l'enquête publique que cette dernière soit accompagnée d'un débat contradictoire permettant de confronter les arguments des opposants à ceux des porteurs du projet. En effet, comment, dans ce dossier de 1600 pages, auxquelles il faudrait ajouter nos propres arguments, se faire une opinion et mettre en regard les différentes expertises, qu'elles soient favorables ou non ? Cette proposition, renouvelée à plusieurs reprises, fut cependant balayée par Unitech, sous le prétexte qu'il existait une forte hostilité, et donc impossibilité de débattre. Si nous pouvons effectivement confirmer à M. Grisot la défiance de nombreux habitants, nous contestons le fait qu'à aucun moment, le dispositif d'enquête publique ait été perturbé, ou encore que nous ayons empêché la tenue de votes au sein des mairies.

[loi]

En conséquence de quoi nous considérons que ce débat contradictoire aurait dû bien avoir lieu, que les craintes de M. Grisot n'étaient en rien justifiées, et que cet outil manque à l'enquête publique.

3.2 Un avis de l'ARS incompréhensible

Concernant l'impact atmosphérique des rejets métalliques du bâtiment annexe :

L'ARS indique dans son avis concernant ce projet que “l'évaluation du risque sanitaire dans sa forme actuelle ne permet pas d'estimer finement le risque sanitaire découlant des rejets atmosphériques de l'activité. Plusieurs éléments identifiés plus haut nécessitent d'être clarifiés et développés, afin de confirmer les estimations proposées dans le dossier.”

Et l'ARS d'en conclure qu'elle “émet un avis favorable sur le plan sanitaire à cette demande sous réserve que les observations formulées (...) soient pris en compte”. Quand bien même nous nous étonnons de cet avis favorable, nous notons qu'en l'état du dossier, l'estimation du risque sanitaire est insuffisante, et qu'une analyse plus fine pourrait amener à infirmer les estimations.

Joinville Lave Plus Propre estime donc que cette carence dans le dossier pourrait amener à ce que de nombreuses données dudit dossier soient erronées. Au nom de la santé publique, force est de constater qu'il est à ce jour irrecevable !

A cela vient s'ajouter dans la même étude de l'ARS de bien inquiétants constats concernant l'impact de nature radiologique :

- “la non prise en compte des retombées directes de polluants sur les parties aériennes des végétaux consommés (légumes-feuilles, fruits, etc.) ;
- la non prise en compte de la contamination des poissons via la chaîne alimentaire (seule une contamination par contact avec l'eau contaminée est considérée) ;
- une ingestion de poissons seulement durant 6 mois de l'année, le poisson pouvant être congelé par les pêcheurs et consommés tout au long de l'année.”

Cette absence de donnée quant à ce qui touche au plus près à l'activité quotidienne des habitants

nous laisse interdits. La seule chose que propose l'ARS est une étude *après* réalisation du projet et mise en service des différentes structures, afin d'établir, le cas échéant, des mesures correctives. S'il s'avère que l'impact radiologique est réelle sur les poissons et les maraichages, les mesures correctives n'auront aucun effet sur les éléments contaminés ! De plus, les personnes malades seront définitivement affectées par les radionucléides ingérés.

C'est donc bien au nom du principe de précaution que nous nous opposons une fois de plus, en l'état actuel, à la réalisation de ce projet.

3.3 Impact hydrogéologique des rejets du projet Unitech sur le champ captant de Vecqueville

Ici encore, ce sont les manques criants et donc l'aveuglement en terme de projections qui nous interpellent. Ainsi p.14, “si on considère que la deuxième hypothèse présente un risque pour l'environnement, il faudrait faire une étude géochimique approfondie pour étudier le risque d'accumuler de l'Uranium dans l'aquifère, puis un jour de le voir être dé-sorbé soudainement au risque de dépasser des seuils acceptables de concentration dans le captage.”

Notons que cette étude géochimique n'est pas mentionnée dans le dossier. N'est-ce pourtant pas le rôle d'un tel dossier d'étude d'impact que d'anticiper au mieux les risques pour les populations et l'environnement ?

Et d'autre part, “il faudra tout de même étudier la question de la rétention de l'Uranium dans le milieu (...). Cette étude devra être réalisée par quelqu'un dont la géochimie est la spécialité, ce qui n'est pas mon cas.”

Une fois de plus, cette étude dont les enjeux sont importants (nous parlons là d'Uranium, et du captage d'eau de toute une population !) est manquante au dossier !

Cette accumulation de manques, dont certains paraissent pourtant au coeur des préoccupations d'une enquête publique, nous paraît largement suffisante pour justifier une disqualification du projet et votre refus.

3.4 Une classification de l'entreprise qui ne correspond pas à son activité réelle

Ainsi que nous l'avons martelé depuis que nous avons connaissance du projet, et ce malgré les dénégations d'Unitech, cette dernière est bel et bien une installation nucléaire : elle accueillera en son sein des semi-remorques de matériaux et de linge potentiellement radioactifs, stockera une importante quantité de liquide irradié émanant de sa blanchisserie, dégagera enfin une quantité importante de radionucléides du fait de l'entretien du matériel. Et pourtant, cette entreprise n'est pas classée dans la catégorie des INB comme auparavant, mais dans celle des ICPE. Parmi la très longue liste de la nomenclature ICPE, figure bien le stockage de matériel et substances radioactifs ; il existe un écart important entre le stockage et la manipulation, ce qui est bien ce qui se passera dans les installations nucléaires d'Unitech. Cette catégorisation malheureuse n'est pourtant pas anodine, car les contrôles en matière de rejets radiologiques dans l'atmosphère ainsi que dans l'environnement y seront bien moins importants que pour une INB. En outre, elle serait contrôlée par des organismes indépendants sous la direction de la DREAL Grand Est, qui n'a aucune compétence en matière nucléaire, et non par l'ASN (et l'IRSN) dont c'est la mission première. Ainsi, pour l'année 2018, 1487 “événements significatifs” ont été déclarés à l'ASN. Il est important d'indiquer qu'à aucun moment l'ASN n'a eu à consulter le dossier ni même à donner son aval ! Le nucléaire serait-il à ce point banalisé qu'il ne nécessiterait plus qu'une agence spécialisée s'assure de son bon fonctionnement ?

L'absence de surveillance par l'ASN, sur présentation du dossier comme pour ce qui pourrait être des contrôles à venir, ne peut que nous amener à conclure que ce dossier est bien léger en regard des enjeux.

**C'est pour toutes ces raisons que l'association Joinville Lave Plus
Propre s'oppose au projet Unitech**

L'opposition au projet Unitech prend de l'ampleur

Les associations ayant appelé au rassemblement ont estimé à plus de 700 le nombre de personnes ayant manifesté hier après-midi entre Vecqueville et Suzannecourt.



Les manifestants ont convergé en nombre jusqu'à Suzannecourt.

Militant anti-nucléaire de longue date, Xavier est tout sourire. « Les locaux sont là, c'est bien », témoigne-t-il en marchant entre Vecqueville et Joinville. C'est là un des faits marquants du rassemblement anti-Unitech organisé hier après-midi : la grande majorité des manifestants qui exprimaient leur opposition au projet de "blanchisserie industrielle" ne sont pas extérieurs à la région, mais bien des habitants du Vallage. Des personnes âgées ou malades marchant avec des cannes,

des enfants, des Gilets jaunes, des élus - au premier rang desquels Francisco Albarras, maire de Vecqueville - ceints de leur écharpe tricolore voisinent, dans l'imposant cortège, avec des opposants au nucléaire chevronnés.

La mobilisation grandit
« J'ai compté 660 personnes à Joinville, et il y en avait d'autres qui nous attendaient à Suzannecourt », indique un participant, pour qui il y avait bien plus de 700 manifestants, quand, début juillet, ils étaient 250. C'est un fait : la mobilisation

contre le projet porté par la société américaine grandit. « C'est la première fois que je manifeste, parce que là, trop c'est trop », explique calmement une dame à proximité de la zone de La Joinchère, où doit s'installer l'entreprise. Incompréhension du maintien du projet alors qu'« il y a de moins en moins d'eau dans la Marne », crainte que la rivière « puis le lac du Der » soient pollués : ces habitants de la région de Joinville sont particulièrement remontés. Ils ne sont pas les seuls, comme Jean-Marie,

présent « à titre individuel » et au nom de Nature Haute-Marne, pour « apporter un soutien aux associations » qui luttent contre le projet. Tous, calmement mais fermement, ont souhaité faire monter la pression auprès des décideurs, au cours d'une mobilisation où ils ont rebaptisé les communes traversées, de Vecqueville, « Village à vendre », à Suzannecourt, « Suzannetech », en passant par Joinville, qu'ils ont labellisée « Petite cité du nucléaire ».

L. F.



Joinville labellisée "Petite cité du nucléaire".



Beaucoup de "locaux" dans la manifestation.